

## DELIBERATION N° 9

<p style="text-align: center;"><b>Compte Administratif 2010</b> <b>Budget principal – Budget du stationnement –</b> <b>Budget des journaux municipaux</b></p>
---

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 32  
Nombre de votants : 38*

#### **LE 26 MAI DEUX MILLE ONZE**

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 19 mai 2011 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (jusqu'à la question n° 2.3), M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie Catherine, Monsieur ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n° 2.3), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick (jusqu'à la question n° 2.3), M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : Mme DELANDRE Béatrice, Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 3 à n° 41), Mme COTTARD Françoise, Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 3 à n° 41), M. CHAUVIERE Jean Claude, M. HOORNAERT Patrick (de la question n° 3 à n° 41), Mme ORTILLON Ghislaine.

**Pouvoirs ont été donnés par** Mme DELANDRE Béatrice à Mme GAILLARD Marie Catherine, Mme LEGRAND Vérane à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 3 à n° 41), Mme COTTARD Françoise à M. LAPENA Christian, Mme CYPRIEN Jocelyne à M. FALAIZE Hugues (de la question n° 3 à n° 41), M. CHAUVIERE Jean Claude à M. BREBION Bernard, M. HOORNAERT Patrick à Mme THETIOT Danièle (de la question n° 3 à n° 41), Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : M. PAJOT Mickaël.

Mme Marie Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que le dossier remis aux Conseillers Municipaux comprend :

- le Compte Administratif du Budget Principal
- le Compte Administratif du Budget du Stationnement
- le Compte Administratif du Budget des Journaux Municipaux
- un état de la Dette – annexe 1
- un état des emprunts garantis – annexe 2
- un état des variations des immobilisations – annexe 3
- un état statistique et financier – annexe 4
- le rapport des Services Financiers

Considérant que la Commission n° 1 a été saisie de cette question, en date du 16 mai 2011

### 1) BUDGET PRINCIPAL

#### Résultats :

Le résultat cumulé de l'exercice 2010 est de 1 473 526,34 €. Il provient d'un excédent de 5 755 960,53 € en fonctionnement et d'un besoin de financement en investissement de 4 282 434,19 €. Ce résultat se décompose comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	58 763 823,97	64 519 784,50	5 755 960,53
Investissement	16 809 641,78	13 988 372,25	-2 821 269,53
Restes à réaliser	7 354 799,66	5 893 635,00	-1 461 164,66
Résultat cumulé de l'exercice			1 473 526,34

Ce résultat ainsi que les restes à réaliser en dépenses et recettes seront repris au budget supplémentaire de 2011.

#### Fonctionnement :

En section de fonctionnement, le montant des dépenses réelles réalisées au cours de l'exercice 2010 s'élève à 53 252 235,38 € et qui se répartissent comme suit :

Dépenses réelles de fonctionnement	Répartition en %
Charges à caractère général	21,97%
Charges de personnel et assimilées	53,66%
Atténuation de produits	0,28%
Autres charges de gestion courante	18,82%
Charges financières	2,26%
Charges exceptionnelles	3,01%

Les recettes réelles réalisées (hors excédent de fonctionnement reporté) s'élèvent à 59 356 725,23 € et se décomposent comme suit :

Recettes réelles de fonctionnement	Répartition en %
Atténuations de charges	0,09%
Produits des services	7,27%
Impôts et taxes	55,43%
Dotations et participations	31,83%
Autres produits de gestion courante	1,60%
Produits exceptionnels	3,77%
Reprises sur provisions	0,02%

#### Investissement :

En section d'investissement, le montant total des dépenses réelles s'élève à 12 998 663,38 € hors résultat d'investissement reporté.

Le total des recettes réelles est de 7 768 729,39 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 7 354 799,66 € en dépenses et 5 893 635 € en recettes.

#### L'annuité de la dette :

Au compte administratif 2010 l'annuité de la dette s'est élevée à 5 873 640,18 €, montant en baisse par rapport à 2009. Cette annuité se décompose comme suit :

. 1 293 281,87 € de frais financiers, en diminution par rapport à 2009 de 21,37 % grâce à la forte dégrèvement des taux d'intérêts et une gestion active de la dette.

. 4 580 358,31 € de remboursement de capital, en hausse de 3,06 % par rapport à 2009.

Le taux moyen de la dette au 31/12/2010 était de 2,92 %.

## 2) BUDGET DU STATIONNEMENT

Le résultat cumulé de l'exercice 2010 est de 37 838,90 €. Il provient d'un excédent de la section de fonctionnement de 32 503,18€ et d'un excédent de la section d'investissement de 5 335,72 €.

Le montant des dépenses réalisées en fonctionnement est de 1 292 102,15 € et de 1 324 605,33 € pour les recettes.

## 3) BUDGET JOURNAUX MUNICIPAUX

Le résultat excédentaire de fonctionnement est de 24 173,50 €.

Au cours de l'exercice 2010, le montant des dépenses réalisées est de 120 593,21 € et le montant réalisé en recettes est de 144 766,71 €.

Considérant :

- les documents budgétaires produits
- la réunion de la commission n° 1 en date du 16 mai 2011

Le conseil Municipal est invité à adopter le compte administratif de l'exercice 2010 du budget principal – du budget du stationnement et du budget des journaux municipaux.

**Sous la présidence de M. Christian CUVILLIEZ et après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, adopte les comptes administratifs de l'exercice 2010 – budget principal – budget annexe du stationnement, budget annexe des journaux municipaux, par :**

☞ **31 voix « pour » (Groupe des Elus Communistes et Républicains, Groupe Dieppe A Venir, Groupe des élus Verts, M. Jean-Claude Chauvière – Conseiller indépendant).**

☞ **7 voix « contre » (Groupe « Dieppe Ensemble », Groupe «Centriste »),**

☞ **M. le Maire ne participe pas au vote.**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre,**

**Par délégation du Maire,**

**Myriam COLANGE**

**Directrice du Pôle Administration Générale**

Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :  
Publication :  
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire